

Indicateur gestion – Etat des ouvrages GEMAPI2- G104

[GE-OUV-GEMAPI2]

C.Meur-Férec, N. Boillet, E.Quillet; 08/2018

Vocation :

A travers cet indicateur, on cherche à suivre l'évolution de l'état des ouvrages qui composent le système d'endiguement de la GEMAPI (digues, voies ferrées, terre-plein, etc.). Le suivi du bon état de ces ouvrages est l'élément garantissant la protection des territoires.

→ Plus les ouvrages de protection sont en bon état, plus les systèmes d'endiguement sont susceptibles d'être efficaces, donc moins le territoire est vulnérable.

Sources :

- Base de données « ouvrages » DDTM
- Etudes de danger ou diagnostics de l'état des ouvrages, voir la structure porteuse de la GEMAPI ou la commune
- Terrain pour constater l'état apparent des ouvrages

Le caractère évolutif de cet indicateur est important.

L'indicateur peut être mis à jour tous les ans.

Qualité de la donnée :

	faible	Moyen	Elevé
Fiabilité			X
Pertinence			X

	faible	Moyen	Elevé
Compétences nécessaires	X		
Coût	X		

Protocoles :

Pour identifier le bon état des ouvrages, il faut commencer par recenser les ouvrages gérés par l'autorité « gémapienne » (présents sur le dossier de déclaration du système d'endiguement déposé en Préfecture) et éventuellement les ouvrages non classés, voire « orphelins » (sans propriétaire, ni prise en charge). Ensuite, consulter l'étude de danger, ou les diagnostics sur l'état général de l'ouvrage et la nécessité d'effectuer des réparations ou pas. Vérifier sur le terrain si possible.

Calibrage :

Notation en fonction de la proportion de ouvrages en bon état :

- 1, Tous les ouvrages en mauvais état
- 2, Moins d'un tiers des ouvrages en bon état
- 3, Entre un et deux tiers des ouvrages en bon état
- 4, Plus de deux tiers des ouvrages en bon état
- 5, Tous les ouvrages en bon état

